

Revue de presse

Journal : 24 heures

Date : 14.11.2022

La Coreb redonne du crédit à ses associations régionales

Économie broyarde La Communauté régionale de la Broye se réorganise suite à un audit.

Exit certaines commissions thématiques telles que celles s'intéressant aux domaines du tourisme ou de santé-social et bienvenue à deux secrétaires régionaux rattachés aux associations de communes de la Broye vaudoise (ARBV) et fribourgeoise (Ascobroye).

Tels sont les enseignements que le comité directeur de la Communauté régionale de la Broye (Coreb) a tirés de l'audit mené depuis plusieurs mois. L'enquête avait conduit au départ de Pierre-André Arm, directeur de l'institution.

«Le nouvel organigramme se veut plus performant, agile et moderne. Il fait suite à la volonté des deux associations ARBV et Ascobroye de renforcer leur visibilité», ont présenté les préfets Nicolas Kilchoer et Olivier Piccard, respectivement président et vice-président de la Coreb, jeudi à Saint-Aubin (FR). Directrice ad intérim depuis ce printemps, Christel Losey Mosimann est pressentie pour être l'une des futurs secrétaires. L'autre poste a été mis au concours il y a quelques jours.

Les deux secrétaires régionaux travailleront l'un pour l'ARBV et l'autre pour Ascobroye. Mais tous deux seront sous contrat avec la Coreb et devront pouvoir se suppléer en cas d'absence.

«Ils pourraient être les deux des Vaudois ou les deux des Fribourgeois, précise Nicolas Kilchoer. Leur origine ne sera pas un critère

d'engagement, c'est leur compétence et leur connaissance des cadres légaux des deux cantons qui primeront.»

Porte d'entrée

Ces cadres légaux différents imposent des missions spécifiques aux associations régionales. Sur Fribourg, Ascobroye sera ainsi en charge de mettre en place la nouvelle loi sur le tourisme, une charge qu'ARBV n'a pas.

Avec son rôle de soutien et d'encouragement aux entreprises, communes et institutions broyardes pour favoriser un développement régional harmonieux et durable, la Coreb restera la porte d'entrée régionale.

Avec leurs collaborateurs, les secrétaires devront piloter quatre domaines d'activité spécifique (DAS), soit le développement économique, l'aménagement du territoire, la mobilité et les projets transversaux.

Le tout sera placé sous la conduite d'un nouveau comité exécutif, sorte de conseil d'administration de la Coreb, et, bien sûr, des Communes.

La composition du comité exécutif n'est pas encore établie, mais il sera impair et comprendra au moins les deux préfets, deux députés, ainsi que le président du DAS économique et les présidents d'ARBV et Ascobroye. Tout cela passera par une modification des statuts à voter début 2023.

En attendant, la Coreb poursuit ses missions au ralenti. Raison pour laquelle la cotisation annuelle 2023 a été réduite à 8 fr. 50 par habitant, au lieu de 11 francs. **Sébastien Galliker**